



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

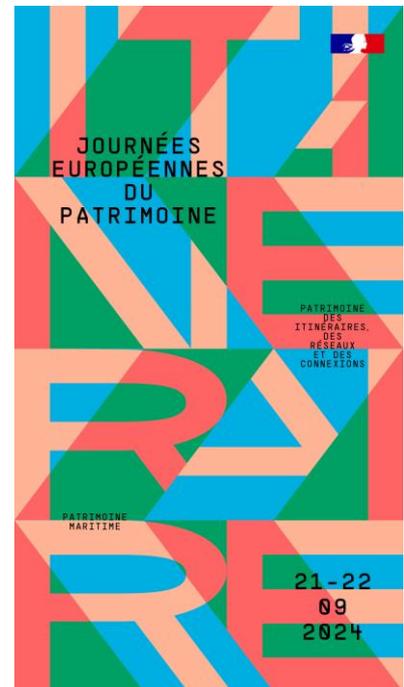
Les monuments historiques privés, patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions

En cette année du Centenaire de sa création, la Demeure Historique, partenaire institutionnel du ministère de la Culture est heureuse de participer à ce rendez-vous annuel incontournable que sont les Journées européennes du patrimoine (JEP) et invite toutes et tous, petits et grands, à visiter les monuments et jardins historiques habités de nos régions, véritables « patrimoine de proximité ».

Les 41^e JEP se dérouleront les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 avec pour thèmes : « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ».

Chaque année, une majorité de nos adhérents, propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, répondent présents à cet événement célébrant le patrimoine. Ils sont heureux d'accueillir les visiteurs pour partager avec eux leur passion et leurs défis.

Faire vivre les monuments historiques en ouvrant leurs portes avec des visites et des animations diverses contribue à la dynamisation des territoires dans lesquels ils sont implantés, souvent en synergie ou en complémentarité avec d'autres sites patrimoniaux et touristiques. À l'occasion de cette nouvelle édition des JEP, la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) s'associe avec une douzaine de sites adhérents de la Demeure Historique qui accueillent des expositions de véhicules d'époque, ouvertes à tous.



Promouvoir les routes, sentiers et autres voies physiques historiquement empruntés, selon l'objectif fixé cette année par le ministère de la Culture, fait partie des préoccupations des propriétaires-gestionnaires de sites historiques privés. En tant qu'association, la Demeure Historique favorise la mise en réseau de ses adhérents, afin de proposer au grand public une offre culturelle et patrimoniale riche, complémentaire et diversifiée. Depuis 2020, elle développe dans les territoires une brochure touristique recensant ces monuments et jardins historiques habités en partenariat avec le Guide Vert Michelin. Plus de 400 monuments répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer participent à l'opération des *Passeports des demeures historiques*[®].

En 1924, Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry, fonde l'association la Demeure Historique avec le souhait d'encourager les propriétaires de demeures à ouvrir leurs portes afin de partager, avec le plus grand nombre, la passion du patrimoine. Aujourd'hui, les monuments et jardins historiques privés accueillent chaque année plus de 9 millions de visiteurs et génèrent, avec les monuments publics, 21 milliards d'euros de retombées économiques. Chaque visiteur contribue au financement de la préservation de ce patrimoine.

À PROPOS DE LA DEMEURE HISTORIQUE

Créée en 1924 et reconnue d'utilité publique en 1965, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant fête son centième anniversaire.

La Demeure Historique a été la première association française à proposer aux propriétaires-gestionnaires de monuments et de jardins historiques privés un accompagnement juridique et technique afin qu'ils puissent conserver, transmettre et animer un patrimoine unique contribuant à l'attractivité touristique de la France, à la dynamique des territoires, à la préservation et à la transmission de savoir-faire liés aux métiers du patrimoine. L'association regroupe plus de 3 000 monuments : manoirs ou châteaux, abbayes ou prieurés, ateliers ou forges, hôtels particuliers, jardins ou demeures remarquables.

[En savoir plus](#)

CONTACT :

Enola Albert, chargée de communication et des partenariats
communication@demeure-historique.org - 01 86 95 53 16